

📍 AULT

La municipalité souhaite renouveler son label « commune touristique »

Lors du dernier conseil municipal, les élus d'Ault ont validé la demande de la dénomination de la cité balnéaire en « commune touristique ». De nombreux critères sont à respecter pour pouvoir le renouveler.

Il y a des enjeux très importants pour des communes et le tourisme en est l'un des principaux. Surtout pour Ault. Afin d'accueillir un maximum de touristes, mais aussi accroître son attractivité et par ricochet, son économie, la commune se lance, ou plutôt se relance à l'assaut de la dénomination « commune touristique ». Labellisée en 2019, la commune doit le renouveler pour continuer à profiter de ces bénéfices.

Cette dénomination est attribuée pour une durée de cinq ans par la préfecture. C'est un gage de qualité pour les touristes et permet à la commune d'obtenir des finance-

ments supplémentaires. Pour en bénéficier de nouveau, elle doit répondre à de nombreux critères. « La commune remplit un certain nombre de critères », avance, confiant, Marcel Le Moigne, maire d'Ault. « La communauté de communes des Villes Sœurs (CCVS) complète les autres ».

Ault, station touristique ?

Mais il ne veut pas s'arrêter à ce premier échelon et note tout de même des progrès à faire pour sa commune pour prétendre l'excellence et obtenir l'échelon supérieur. Ce qui ferait d'Ault une « station de

tourisme ». « Il y a un intérêt financier qui est utile puisque notre but est d'améliorer l'accueil touristique », commente-t-il. Ce classement pourrait, par exemple, permettre à la commune de bénéficier du surclassement démographique comme sa voisine de Mers-les-Bains, commune de 2 900 habitants surclassé à une commune supérieur à 5 000 habitants.

Si le renouvellement de la dénomination « commune touristique » ne devrait pas poser de problème pour la commune Samarienne, le passage à l'échelon supérieur pourrait être plus difficile puisque les critères ont évolué en juin 2023.



La vue est également inégalable sur le centre bourg d'Ault. Augustin Thibow

→ La commune a reçu la visite des jurys du label Villes et villages fleuris

C'était une promesse qu'il avait faite à la fin de l'année 2023. Marcel Le Moigne, le maire d'Ault a indiqué lors du dernier conseil municipal que le jury des Villes et villages fleuris était

passé à Ault le 18 juillet. Ils ont parcouru un circuit dans les rues de la commune.

« Ça s'est bien passé », souligne l'édile, qui attend les résultats pour le mois de novembre.

Il faudra mettre l'accent sur le développement durable, les mobilités douces, mais aussi la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité ou encore la mise en valeur des circuits courts et de l'économie

circulaire, peut-on lire sur le site du gouvernement.

L'étoile au guide Michelin renouvelée

En attendant, la commune peut compter sur un autre label,

qui vient de lui être renouvelé. Il s'agit de la distinction dans le guide vert Michelin. La commune avait obtenu sa première étoile en juin 2022 avec la distinction « vaut le détour ».

● Augustin Thibow